

INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE LA
SECURITE SOCIALE (IM2S)

CENTRE IVOIRIEN DE FORMATION DES CADRES
DE SECURITE SOCIALE (CIFOCSS)



CATALOGUE FORMATION INITIALE DIPLOMANTE

LE CYCLE DES CADRES SUPERIEURS DE SECURITE SOCIALE

Le Cadre supérieur de sécurité sociale est un agent de direction d'un organisme de sécurité sociale. Il exerce à terme une fonction dans l'encadrement supérieur dans une structure de l'institution.

Appelé à occuper un poste de chef de service, de chef de département, de chef d'agence, de directeur central, d'inspecteur, le Cadre Supérieur de Sécurité Sociale encadre plusieurs unités de travail dans les domaines du recouvrement, des prestations, de l'administration et d'autres fonctions support.

- Les objectifs généraux de la formation :

La formation met l'accent sur:

- la maîtrise des activités de spécialité : la législation des prestations et du recouvrement, en particulier ;
- la maîtrise des outils de gestion des activités de spécialité ;
- le management : outils pratiques faisant ressortir les aptitudes d'un responsable de diverses unités de travail.

• **Les conditions d'admission au cycle :**

Candidats internes (Agents en fonction dans l'Organisme)	Diplômes et expériences	<ul style="list-style-type: none"> -Etre titulaire d'un diplôme équivalent à un BAC + 4(toutes filières) avec une ancienneté d'au moins 3 ans dans un organisme de sécurité sociale ; -Etre titulaire du diplôme de Cadre Moyen de Sécurité Sociale ou du diplôme de Contrôleur d'Exploitation du CIFOCSS obtenu depuis au moins 3 ans ou du diplôme de Contrôleur en prévention obtenu depuis au moins 5 ans.
	Age	45 ans au plus au 31 décembre de l'année du concours/de l'inscription
Candidats externes (Candidats n'exerçant pas dans l'Organisme et issus d'un recrutement extérieur)	Diplôme	Etre titulaire d'un diplôme équivalent à un BAC + 4 (toutes filières).
	Age	35 ans au plus au 31 décembre de l'année du concours/de l'inscription
Modes de sélection des candidats		<ul style="list-style-type: none"> -Analyse des dossiers ; -Epreuves écrites et orales.
Nature et durée des épreuves		Note de synthèse (5H)
		Dissertation (4H)
		Entretien supervisé par l'EN3S de St-Etienne (30 mn)

• **Le coût et la durée de la formation**

Scolarité	1 750 000
Droit d'inscription	50 000
S/Total	1 800 000
Assurance Maladie (10 mois)	520 700
Total	2 320 700
	14 mois dont :
Durée de la scolarité	-10 mois à Abidjan (Côte d'Ivoire) ; - 4 mois en France.

Aussi, l'élève doit prévoir les dépenses suivantes :

- ◊ Le loyer mensuel ;
- ◊ Les frais de déplacement ;
- ◊ La nourriture ;
- ◊ L'équipement (mobilier, électroménager...) ;
- ◊ L'électricité, l'eau, le téléphone ;
- ◊ L'ordinateur personnel de travail ;
- ◊ La tenue de sortie à la fin de la formation en France etc.

- **Le programme des enseignements et le déroulement de la scolarité :**

- ❖ **A Abidjan**

N° D'ORDRE	MODULES	VOLUME HORAIRE
1	Accidents du travail et maladies professionnelles	30h
2	Action sanitaire et sociale	24h
3	Anglais de spécialité	24h
4	Assurance maladie	24h
5	Assurance vieillesse et retraite complémentaire	30h
6	Bureautique	30h
7	Code de prévoyance sociale	24h
8	Comité de santé et sécurité au travail	24h
9	Communication et gestion de l'accueil	24h
10	Comptabilité spécialisée de la sécurité sociale	30h
11	Connaissance de l'entreprise	24h
12	Contentieux de la sécurité sociale	24h
13	Contrôle médical	24h
14	Conventions de sécurité sociale	24h
15	Couverture des travailleurs non-salariés	24h
16	Droit du travail et gestion des conflits	27h
17	Financement des caisses des fonctionnaires et assurance vieillesse	30h
18	Financement et recouvrement des cotisations sociales	30h
19	Gestion des achats et des stocks	24h
20	Gestion des projets	24h
21	Gestion des ressources humaines	24h
22	Gestion et techniques du contrôle	24h
23	Gestion financière	24h
24	Introduction à la sécurité sociale	24h
25	Management d'équipe	24h
26	Management de la qualité	24h
27	Méthodologie de la recherche et de rédaction de rapport de stage professionnel	24h

28	Organisation du travail et gestion du temps	24h
29	Organisation et fonctionnement des caisses africaines de sécurité sociale	24h
30	Planification et gestion budgétaire	24h
31	Prestations familiales et assurance maternité	30h
32	Prévention des accidents du travail et maladies professionnelles	24h
33	Rédaction administrative	24h
34	Statistiques	30h
TOTAL		867H

- ◊ **Enseignements théoriques:** 33 semaines de cours au CIFOCSS. Les enseignements sont sanctionnés par deux (2) contrôles de connaissances par module : devoirs individuels, devoirs de groupes, exposés, études de cas...
- ◊ **Stage d'immersion et de direction à la CNPS et à la CGRAE à Abidjan:** 3 semaines ;
- ◊ **Congés:**
 - Fin d'année : 1 semaine ;
 - Pâques : 1 semaine ;
- ◊ **Activités extrascolaires :**
 - Sortie d'études : 2 jours ;
- ◊ **Rédaction de la note de présentation du stage pratique en France :** dès validation par l'EN3S des thèmes proposés par les organismes d'origine des élèves ;
- ◊ **Période de préparation du séjour en France :** 2 semaines.

❖ **A St-Etienne en France :**

N° D'ORDRE	MODULES	VOLUME HORAIRE
1	La protection sociale : enjeux, limites et perspectives	12 H
2	Mise en place d'une couverture santé	36 H
3	La sécurité sociale en France	15 H
4	Les sources de financement de la protection sociale	18 H
5	La contractualisation : principes, organisation et impacts sur le pilotage des organismes de sécurité sociale	24H
6	L'action sanitaire et sociale envers les personnes âgées	6 H
7	Stratégies de l'offre de services	18 H
8	La couverture des populations agricoles	6 H
9	Le management et le rôle du cadre dans l'organisation	18 H
10	La gouvernance des systèmes d'information	12 H
11	La santé et sa prise en charge	6 H
12	Les lignes directrices de l'AISS	6H
TOTAL		177H

- ◊ **Enseignements à l'EN3S de Saint-Etienne** : 8 semaines ;
- ◊ **Epreuves écrites** : 1 semaine :
 - cas pratique portant sur l'offre de services (individuel);
 - restitution de la conduite de projet (par groupe);
- ◊ **Stage pratique dans les organismes français de sécurité sociale** : 6 semaines;
- ◊ **Epreuves orales de sortie** : 1 semaine :
 - étude écrite ;
 - soutenance du rapport de stage ;
- ◊ **Cérémonie de remise de diplômes** : ½ journée.

CYCLE DES CADRES MOYENS DE SECURITE SOCIALE

- **Rôle du Cadre moyen de sécurité sociale :**

Le Cadre moyen de sécurité sociale est un agent d'un organisme de sécurité sociale qui exerce à terme une fonction dans l'encadrement moyen dans une structure de l'institution. Il assure donc le management de proximité auprès des Cadres supérieurs, en général.

Appelé à occuper un poste de chef de section ou de chef de service, le Cadre Moyen de Sécurité Sociale encadre une unité de travail dans les domaines du recouvrement, des prestations, de l'administration et d'autres fonctions support.

- **Les objectifs généraux de la formation :**

La formation met l'accent sur:

- la maîtrise des activités de spécialité : la législation des prestations et du recouvrement, en particulier ;
- la maîtrise des outils de gestion des activités de spécialité ;
- le management de proximité : outils pratiques faisant ressortir les aptitudes d'un responsable d'une unité de travail.

- **Les conditions d'admission au cycle :**

Candidats internes (Agents en fonction dans l'Organisme)	Diplômes et expériences	-Etre titulaire d'un diplôme équivalent au BAC+2 (toutes filières) avec une ancienneté d'au moins 3 ans dans un organisme de sécurité sociale;
	Age	-Etre titulaire du diplôme de Technicien de sécurité sociale du CIFOCSS obtenu depuis au moins 3 ans. 45 ans au plus au 31 décembre de l'année du concours/ de l'inscription
Candidats externes (Candidats n'exerçant pas dans l'Organisme et issus d'un recrutement extérieur)	Diplôme	Etre titulaire d'un diplôme équivalent à un BAC + 3 (toutes filières).
	Age	35 ans au plus au 31 décembre de l'année du concours/ de l'inscription
Mode de sélection des candidats	-Analyse des dossiers ; -Epreuves écrites et orales	
Nature et durée des épreuves écrites	Dissertation (4H) Résumé de texte (2H) Entretien avec un jury présidé par un Cadre de la CNPS (30 mn)	

- **Le coût et la durée de la formation**

Scolarité	1 250 000
Droit d'inscription	50 000
S/Total	1 300 000
Assurance Maladie (12 mois)	624 840
Total	1 924 840
Durée de la scolarité	12 mois à Abidjan (Côte d'Ivoire)

Aussi, l'élève doit prévoir les dépenses suivantes :

- ◊ Le loyer mensuel ;
- ◊ Les frais de déplacement ;
- ◊ La nourriture ;
- ◊ L'équipement (mobilier, électroménager...) ;
- ◊ L'électricité, l'eau, le téléphone ;
- ◊ L'ordinateur personnel de travail ;
- ◊ La tenue de sortie à la fin de la formation à Abidjan etc.

• **Le programme des enseignements et le déroulement de la scolarité :**

N° D'ORDRE	MODULES	VOLUME HORAIRE
1	Accidents du travail et maladies professionnelles	36h
2	Action sanitaire et sociale	24h
3	Assiette et évaluation des cotisations sociales	33h
4	Assurance maladie	24h
5	Assurance vieillesse	36h
6	Bureautique (Word et Excel)	30h
7	Code de prévoyance sociale	24h
8	Comité de santé et sécurité au travail	24h
9	Communication d'entreprise	24h
10	Comptabilité générale	30h
11	Contentieux du recouvrement et des prestations	27h
12	Contrôle médical	24h
13	Déclaration individuelle des salaires annuels (DISA)	24h
14	Droit du travail et gestion des conflits	27h
15	Financement des caisses des fonctionnaires et assurance vieillesse	30h
16	Gestion des achats et des stocks	24h
17	Gestion des comptes cotisants	27h
18	Gestion des ressources humaines	24h
19	Identification et immatriculation	24h
20	Introduction à la sécurité sociale	24h
21	Management d'équipe	24h

22	Management de la qualité	24h
23	Méthodologie du rapport de stage	24h
24	Organisation du travail et gestion du temps	24h
25	Organisation et fonctionnement des caisses africaines de sécurité sociale	24h
26	Planification et gestion budgétaire	24h
27	Prestations extérieures et conventions internationales	24h
28	Prestations familiales et assurance maternité	36h
29	Prévention des accidents du travail et maladies professionnelles	24h
30	Rédaction administrative	24h
31	Statistiques	30h
32	Techniques et gestion de l'accueil	24h
TOTAL		852H

- ◊ **Enseignements théoriques** : 32 semaines de cours au CIFOCSS. Tous les modules sont sanctionnés par 2 contrôles de connaissances (devoirs individuels, devoirs de groupes, exposés, étude de cas...);
- ◊ **Congés de Pâques** : 1 semaine ;
- ◊ **Activités extrascolaires** :
 - Sortie d'études: 2 jours;
- ◊ **Examen final écrit** : 2 semaines (révision et composition). Cet examen qui a lieu à la fin des enseignements consiste à faire l'évaluation de toutes les connaissances acquises durant la phase théorique. Il porte sur deux(2) épreuves :
 - Protection sociale : généralités sur la sécurité sociale, accidents du travail et maladies professionnelles, prestations familiales, assurance vieillesse, recouvrement...;
 - Organisation et gestion : Management d'équipe, communication d'entreprise, organisation du travail et gestion du temps, gestion des ressources humaines, droit du travail, management de la qualité... ;
- ◊ **Le stage pratique** : 12 semaines effectuées dans les services de la CNPS et de la CGRAE. Ce stage est sanctionné par un rapport soutenu devant un jury lors de l'examen oral de sortie (soutenance du rapport de stage). L'examen oral de sortie se déroule sur environ 1 semaine ;
- ◊ **La moyenne d'admission** : elle doit être **≥ à 12/20**.

CYCLE DES CONTRÔLEURS D'EXPLOITATION

- **Rôle du Contrôleur d'exploitation :**

Le Contrôleur d'exploitation est un agent d'un organisme de sécurité sociale qui effectue un contrôle sur la régularité et l'exactitude des déclarations faites par le cotisant. Ainsi, dans la pratique, il exerce :

- ✓ **Une mission de contrôle consistant à:**

- ◊ Faire appliquer la législation de sécurité sociale en matière de recouvrement des cotisations sociales ;
- ◊ Vérifier sur place les déclarations des salaires des employeurs ;
- ◊ Faire des redressements comptables en cas d'omission de certains éléments à prendre en compte pour le calcul des cotisations ;
- ◊ Identifier les employeurs clandestins et procéder à leur immatriculation systématique ;
- ◊ Déetecter les fraudes et autres formes d'abus ;
- ◊ Rechercher les adresses des employeurs introuvables ;
- ◊ Contrôler les déclarations et les informations en matière de prestations sociales (retraite, maternité, prestations familiales, accidents du travail et maladies professionnelles)

- ✓ **Une fonction d'assistance et de conseil qui consiste à:**

Fournir des informations et des conseils aux employeurs ainsi qu'aux travailleurs dans le cadre de l'interprétation des textes de sécurité sociale et de leur application.

- **Les objectifs généraux de la formation :**

La formation met l'accent sur les activités liées au contrôle, à l'assistance et au conseil à l'endroit des employeurs et des travailleurs.

- **Les conditions d'admission au cycle :**

Candidats internes (Agents en fonction dans l'Organisme)	Diplômes et expé- riences	-Etre titulaire d'un diplôme équivalent au BAC + 4 en comptabilité, finances, audit, contrôle de gestion, fiscalité, économie, actuariat avec une ancienneté d'au moins 3 ans dans un organisme de Sécurité Sociale; -Etre titulaire d'un diplôme de Cadre Moyen du CIFOCSS obtenu depuis au moins 3 ans et un diplôme en comptabilité, finances, audit, contrôle de gestion, fiscalité, économie, actuariat
	Age	45 ans au plus au 31 décembre de l'année du concours/ de l'inscription
Candidats externes (Candidats n'exer- çant pas dans l'Or- ganisme et issus d'un recrutement extérieur)	Diplôme	Etre titulaire d'un diplôme équivalent au BAC + 4 en en comptabilité, finances, audit, contrôle de gestion, fiscalité, économie, actuariat
	Age	35 ans au plus au 31 décembre de l'année du concours/ de l'inscription
Mode de sélection des candidats		-Analyse des dossiers ; -Epreuves écrites et orales
Nature et durée des épreuves écrites		- Dissertation (4H) - Comptabilité (4H) - Entretien avec un jury présidé par un Cadre de la CNPS (30 mn)

- **Le coût et la durée de la formation**

Scolarité	1 250 000
Droit d'inscription	50 000
S/Total	1 300 000
Assurance Maladie (12 mois)	624 840
Total	1 924 840
Durée de la scolarité	12 mois à Abidjan (Côte d'Ivoire)

Aussi, l'élève doit prévoir les dépenses suivantes :

- ◊ Le loyer mensuel ;
- ◊ Les frais de déplacement ;
- ◊ La nourriture ;
- ◊ L'équipement (mobilier, électroménager...) ;
- ◊ L'électricité, l'eau, le téléphone ;
- ◊ L'ordinateur personnel de travail ;
- ◊ La tenue de sortie à la fin de la formation à Abidjan...

- **Le programme des enseignements et le déroulement de la scolarité**

N° D'ORDRE	MODULES	VOLUME HORAIRE
1	Accidents du travail et maladies professionnelles	30h
2	Analyse financière	30h
3	Assiette et évaluation des cotisations sociales	36h
4	Assurance maladie	24h
5	Assurance vieillesse	30h
6	Bureautique (Word, Excel et PowerPoint)	30h
7	Code de prévoyance sociale	24h
8	Comité de santé et sécurité au travail	24h
9	Comptabilisation des éléments de salaires	30h
10	Comptabilité générale	27h
11	Connaissance de l'entreprise	24h
12	Contentieux du recouvrement et des prestations	24h
13	Déclaration individuelle des salaires annuels (DISA)	24h

14	Droit commercial	24h
15	Droit du travail	24h
16	Ethique et déontologie professionnelles	24h
17	Financement des caisses des fonctionnaires et assurance vieillesse	27h
18	Fiscalité des entreprises	30h
19	Gestion des comptes cotisants	27h
20	Identification et immatriculation	24h
21	Introduction à la sécurité sociale	24h
22	Management d'équipe	24h
23	Management de la qualité	24h
24	Méthodologie du rapport de stage	24h
25	Organisation du travail et gestion du temps	24h
26	Organisation et fonctionnement des caisses africaines de sécurité sociale	24h
27	Prestations extérieures et conventions internationales	24h
28	Prestations familiales et assurance maternité	27h
29	Rédaction administrative	24h
30	Statistiques	30h
31	Techniques d'accueil et de communication	30h
32	Techniques du contrôle et rédaction des rapports de contrôle	36h
TOTAL		852H

- ◊ **Enseignements théoriques:** 32 semaines de cours au CIFOCSS. Tous les modules sont sanctionnés par 2 contrôles de connaissances (devoirs individuels, devoirs de groupes, exposés...);
- ◊ **Congés de Pâques :** 1 semaine ;

◊ **Activités extrascolaires :**

- Sortie d'études: 2 jours;
- ◊ **Examen final écrit:** 2 semaines (révision et composition). Cet examen qui a lieu à la fin des enseignements consiste à faire l'évaluation de toutes les connaissances acquises durant la phase théorique. Il porte sur deux(2) épreuves :
 - Protection sociale : généralités sur la sécurité sociale, accidents du travail et maladies professionnelles, prestations familiales, assurance vieillesse, recouvrement...;
 - Contrôle : identification et immatriculation, assiette et évaluation des cotisations sociales, DISA, techniques du contrôle et rédaction de rapports de contrôle... ;
- ◊ **Le stage pratique** : 12 semaines effectuées dans les services de la CNPS. Ce stage est sanctionné par un rapport soutenu devant un jury lors de l'examen oral de sortie (soutenance du rapport de stage). L'examen oral de sortie se déroule sur environ 1 semaine.
- ◊ **La moyenne d'admission** : elle doit être **≥ à 12/20.**

CYCLE DES CONTRÔLEURS EN PREVENTION

- **Rôle du Contrôleur en prévention :**

◊ **Le Contrôleur en prévention** est un agent des organismes de sécurité sociale qui contribue à la mise en œuvre dans les entreprises, d'actions visant la santé et la sécurité des travailleurs. Dans la pratique, il exerce une mission de contrôle et une fonction d'assistance.

- ✓ **La mission de contrôle consiste à:**

- ◊ Faire appliquer la législation en matière de santé et sécurité au travail;
- ◊ Identifier, élaborer et concevoir des stratégies et programmes de prévention ;
- ◊ Inspecter les entreprises en vue de relever les risques éventuels et faire des recommandations pour la gestion de ces risques ;
- ◊ Effectuer des analyses et enquêtes relatives aux accidents du travail et maladies professionnelles ;
- ◊ Recueillir et analyser les statistiques des accidents du travail et maladies professionnelles.

- ✓ **La fonction d'assistance** consiste à fournir des informations et des conseils aux employeurs et aux salariés dans le cadre de la mise en œuvre des actions visant la santé et la sécurité au travail par le biais des formations et séances de travail, des supports de communication et de la participation aux séances de validation des AT/MP.

- **Les objectifs généraux de la formation :**

La formation met l'accent sur la compréhension, l'identification et l'analyse des différents risques encourus par les entreprises ainsi que la proposition des mesures de prévention à adopter.

- **Les conditions d'admission au cycle :**

Candidats internes (Agents en fonction dans l'Organisme)	Diplômes et expériences	Bac+2 ou diplôme équivalent en électronique, électricité, électromécanique, hygiène alimentaire, mine et géologie, pétrole, hygiène et sécurité, chimie, bâtiments et travaux publics, sécurité incendie, agriculture, environnement avec une ancienneté d'au moins 3 ans dans un organisme de sécurité sociale.
	Age	45 ans au plus au 31 décembre de l'année du concours/de l'inscription
Candidats externes (Candidats n'exerçant pas dans l'Organisme et issus d'un recrutement extérieur)	Diplôme	Bac+2 ou diplôme équivalent en électronique, électricité, électromécanique, hygiène alimentaire, mine et géologie, pétrole, hygiène et sécurité, chimie, bâtiments et travaux publics, sécurité incendie, agriculture, environnement.
	Age	35 ans au plus au 31 décembre de l'année du concours/ de l'inscription
Mode de sélection des candidats		Epreuves écrites et orales
Nature et durée des épreuves		Spécialité par filière (4H) Dissertation (4H) Entretien avec un jury présidé par un Cadre de la CNPS (30 mn)

- **Le coût et la durée de la formation**

Scolarité	1 150 000
Droit d'inscription	50 000
S/Total	1 200 000
Assurance Maladie (12 mois)	624 840
Total	1 824 840
Durée de la scolarité	12 mois à Abidjan (Côte d'Ivoire)

Aussi, l'élève doit prévoir les dépenses suivantes :

- ◊ Le loyer mensuel ;
- ◊ Les frais de déplacement ;
- ◊ La nourriture ;
- ◊ L'équipement (mobilier, électroménager...) ;
- ◊ L'électricité, l'eau, le téléphone ;
- ◊ L'ordinateur personnel de travail ;
- ◊ La tenue de sortie à la fin de la formation à Abidjan etc.

- **Le programme des enseignements et le déroulement de la scolarité :**

N° D'ORDRE	MODULES	VOLUME HO- RAIRE
1	Assurance maladie	24h
2	Bureautique (Word, Excel et PowerPoint)	30h
3	Code de prévoyance sociale	24h
4	Comité de santé et sécurité au travail	24h
5	Contrôle médical et réadaptation fonctionnelle	24h
6	Démarches et outils de diagnostic et d'identification (inspection, statistique, programme de prévention...)	30h
7	Environnement physique et radio protection (bruit, vibration, rayonnement, éclairage, chaleur...)	30h
8	Ergonomie	24h
9	Introduction à la sécurité sociale	24h

10	Législation des accidents du travail et maladies professionnelles	36h
11	Législation et normes en santé et sécurité au travail	24h
12	Management de la qualité	24h
13	Management de la santé et sécurité au travail	27h
14	Médecine du travail	24h
15	Méthodes d' évaluation des risques professionnels	30h
16	Méthodologie d'analyse et d'enquêtes d'accidents	27h
17	Méthodologie du rapport de stage	24h
18	Organisation du travail et gestion du temps	24h
19	Organisation et fonctionnement des caisses africaines de sécurité sociale	24h
20	Pollution de l'environnement	24h
21	Prestations sociales et recouvrement	33h
22	Rédaction administrative	24h
23	Risques chimiques et biologiques	27h
24	Risques des chantiers BTP	24h
25	Risques électriques	24h
26	Risques pression	24h
27	Risques soudage	24h
28	Sécurité incendie et secourisme	24h
29	Sécurité machine et risques de levage	24h
30	Statistiques	30h
31	Techniques de communication et d'entretien	24h
32	Techniques de formation	24h
33	Techniques du contrôle et rédaction des rapports de contrôle	27h
Total		855H

◊ **Enseignements théoriques** : 32 semaines de cours au CIFOCSS. Tous les modules sont sanctionnés par 2 contrôles de connaissances (devoirs individuels, devoirs de groupes, exposés, études de cas...);

- ◊ **Examen final écrit** : 2 semaines (révision et composition). Cet examen qui a lieu à la fin des enseignements théoriques consiste à faire la synthèse de toutes les connaissances acquises durant la phase théorique. Il porte sur deux(2) épreuves :
 - Protection sociale : généralités sur la sécurité sociale, accidents du travail et maladies professionnelles, prestations familiales, assurance vieillesse, recouvrement...;
 - Prévention : ergonomie, méthodologie d'analyse et d'enquêtes d'accidents, outils de diagnostic et d'identification des risques professionnels, méthodes d'évaluation des risques professionnels... ;
- ◊ **Stage pratique** : 12 semaines effectuées dans les entreprises partenaires de la CNPS. Ce stage est sanctionné par un rapport soutenu devant un jury lors de l'examen oral de sortie (soutenance du rapport de stage). L'examen oral de sortie se déroule sur environ 1 semaine.
- ◊ **La moyenne d'admission** : elle doit être **≥ à 12/20**.

CYCLE DES TECHNICIENS DE SECURITE SOCIALE

- **Rôle du Technicien de sécurité sociale :**

Le Technicien de sécurité sociale est un agent qui exerce une fonction de gestionnaire administratif ou d'exploitation (recouvrement, prestations sociales) dans un organisme de sécurité sociale.

Appelé à occuper à terme un poste de chef de section ou de chef de service, le Technicien de Sécurité Sociale exerce ses activités dans les domaines du recouvrement, des prestations, de l'administration et d'autres fonctions support.

- **Les objectifs généraux de la formation :**

La formation met l'accent sur :

- ✓ La maîtrise de :
 - ◊ la législation de la protection sociale ;
 - ◊ l'évaluation des cotisations et de la gestion des comptes ;
 - ◊ la liquidation des dossiers de retraite, d'accidents du travail et maladies professionnelles, d'assurance maternité et de prestations familiales ;
- ✓ La rédaction des courriers et l'accueil clientèle.

- Les conditions d'admission au cycle :**

Candidats internes (Agents en fonction dans l'Organisme)	Diplôme et expériences	Etre titulaire d'un diplôme équivalent à un BAC avec une ancienneté d'au moins 3 ans dans un organisme de Sécurité Sociale.
	Age	45 ans au plus au 31 décembre de l'année du concours/ de l'inscription
Candidats externes (Candidats n'exerçant pas dans l'Organisme et issus d'un recrutement extérieur)	Diplôme	Etre titulaire d'un diplôme équivalent à un BAC + 2 (toutes filières).
	Age	30 ans au plus au 31 décembre de l'année du concours/ de l'inscription
Mode de sélection des candidats		Epreuves écrites et orales
Nature et durée des épreuves		Spécialité par filière (4H) Dissertation (4H) Entretien avec un jury présidé par un Cadre de la CNPS (30 mn)

- Le coût et la durée de la formation**

Scolarité	1 150 000
Droit d'inscription	50 000
S/Total	1 200 000
Assurance Maladie (12 mois)	624 840
Total	1 824 840
Durée de la scolarité	12 mois à Abidjan (Côte d'Ivoire)

Aussi, l'élève doit prévoir les dépenses suivantes :

- ◊ Le loyer mensuel ;
- ◊ Les frais de déplacement ;
- ◊ La nourriture ;
- ◊ L'équipement (mobilier, électroménager...) ;
- ◊ L'électricité, l'eau, le téléphone ;
- ◊ L'ordinateur personnel de travail ;
- ◊ La tenue de sortie à la fin de la formation à Abidjan etc.

- **Le programme des enseignements et déroulement de la scolarité :**

N° D'ORDRE	MODULES	VOLUME HO- RAIRE
1	Accidents du travail et maladies professionnelles	36H
2	Assiette et évaluation des cotisations sociales	36H
3	Assurance maladie	24H
4	Assurance vieillesse	36H
5	Bureautique (Word et Excel)	30H
6	Code de prévoyance sociale	24H
7	Comité de santé et sécurité au travail	24H
8	Comptabilité générale	30H
9	Contentieux du recouvrement et des prestations	27H
10	Contrôle médical	24H
11	Déclaration individuelle des salaires annuels (DISA)	27H
12	Droit du travail	24H
13	Financement des caisses des fonctionnaires et assurance vieillesse	30H
14	Gestion budgétaire	24H
15	Gestion des achats et des stocks	24H
16	Gestion des comptes cotisants	30h
17	Gestion du personnel	24h
18	Identification et immatriculation	30h
19	Introduction à la sécurité sociale	24h
20	Management de la qualité	24h
21	Méthodologie du rapport de stage	27h
22	Organisation du travail et gestion du temps	24h
23	Organisation et fonctionnement des caisses africaines de sécurité sociale	24h
24	Prestations extérieures et conventions internationales	27h
25	Prestations familiales et assurance maternité	36h
26	Prévention des accidents du travail et maladies professionnelles	24h
27	Rédaction administrative	30h
28	Statistiques	30h
29	Techniques d'accueil	30h

30	Techniques d'entretien et de communication	24h
31	Techniques d'expression française	27h
TOTAL		855H

- ◊ **Enseignements théoriques** : 32 semaines de cours au CIFOCSS. Tous les modules sont sanctionnés par 2 contrôles de connaissances (devoirs individuels, devoirs de groupes, exposés...) ;
- ◊ **Congés de Pâques** : 1 semaine ;
- ◊ **Activités extrascolaires** :
 - Sortie d'études : 2 jours.
- ◊ **Examen final écrit** : 2 semaines (révision et composition). Cet examen qui a lieu à la fin des enseignements consiste à faire l'évaluation de toutes les connaissances acquises durant la phase théorique. Il porte sur deux(2) épreuves :
 - Protection sociale : généralités sur la sécurité sociale, accidents du travail et maladies professionnelles, prestations familiales, assurance vieillesse, recouvrement... ;
 - Organisation et gestion : techniques d'accueil, gestion budgétaire, management de la qualité, gestion du personnel, droit du travail... ;
- ◊ **Stage pratique** : 12 semaines effectuées dans les services de la CNPS et de la CGRAE. Ce stage est sanctionné par un rapport soutenu devant un jury lors de l'examen oral de sortie (soutenance du rapport de stage). L'examen oral de sortie se déroule sur environ 1 semaine.
- ◊ **La moyenne d'admission** : elle doit être **≥ à 12/20**.

LE NOMBRE D'ELEVES FORMES ET LES ORGANISMES PARTENAIRES :

- **Le nombre d'élèves formés par cycle au 31 décembre 2018 :**

CYCLES	CADRES SUPERIEURS DE SECURITE SOCIALE	CADRES MOYENS DE SECURITE SOCIALE	CONTROLEURS D'EXPLOITATION	CONTROLEURS EN PREVENTION	TECHNI-CIENS DE SECURITE SOCIALE	TOTAL
EFFECTIFS	321	358	184	84	592	1539
TAUX (%)	20,86	23,26	11,95	5,46	38,47	100
PROMOTIONS	16	18	14	9	22	79
DEBUT DU CYCLE	1984	1988	1992	2003	1988	--

- **Liste des organismes partenaires par pays**

N°	PAYS	ORGANISMES	EFFE- TIFS
1	COTE D'IVOIRE	CNPS (Caisse Nationale de Prévoyance Sociale)	2
		CGRAE (Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat)	
2	COMORES	CR (Caisse de Retraite)	2
		CPS (Caisse de Prévoyance Sociale)	
3	SENEGAL	IPRES (Institution de Prévoyance Retraite)	2
		CSS (Caisse de Sécurité Sociale)	
4	TOGO	CNSS (Caisse Nationale de Sécurité Sociale)	2
		CR (Caisse de Retraite)	

5	BURKINA FASO	CNSS (Caisse Nationale de Sécurité Sociale)	2
		CARFO (Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires)	
6	CONGO-BRAZ-ZA	CNSS (Caisse Nationale de Sécurité Sociale)	3
		CRF (Caisse de Retraite des Fonctionnaires)	
		FAC (Forces Armées Congolaises)	

7	GABON	CNSS (Caisse Nationale de Sécurité Sociale)	2
		CNAMGS (Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale)	
8	BENIN	CNSS (Caisse Nationale de Sécurité Sociale)	1
9	GUINEE-CO-NAKRY	CNSS (Caisse Nationale de Sécurité Sociale)	1
10	CENTRAFRIQUE	CNSS (Caisse Nationale de Sécurité Sociale)	1
11	NIGER	CNSS (Caisse Nationale de Sécurité Sociale)	1
12	MALI	INPS (Institut National de Prévoyance Sociale)	1
13	TCHAD	CNPS (Caisse Nationale de Prévoyance Sociale)	1
14	CAMEROUN	CNPS (Caisse Nationale de Prévoyance Sociale)	1
15	RWANDA	CS (Caisse Sociale)	1
16	BURUNDI	INSS (Institut National de Sécurité Sociale)	1
17	DJIBOUTI	OPS (Office de Protection Sociale)	1
18	GUINEE EQUATORIALE	INSESO (Institut de Sécurité Sociale)	1
TOTAL	18	26	26

INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE LA SECURITE SOCIALE (IM2S)

LOCALISATION :

Abidjan-Yopougon (Côte d'Ivoire)

ADRESSE POSTALE: 01 BP 317 Abidjan 01

TELEPHONE:

(225)

20-25-20-50

20-25-20-74

23-53-00-01

FAX: 00 (225) 20-32-79-94

SITE WEB: www.cnps.ci/im2s

E-MAIL: im2s@cnps.ci